

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière Centre Ville S.A. en liquidation, Le Locle NE**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 11.02.1999
4. Echéance de préavis des créances: **29.12.2003**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Rolf Graber, liquidateur, rue des Envers 47, 2400 Le Locle
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, al. 3 CO. Cette décision a été publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce du 5.3.1999, p. 1481.

Fiduciaire-Gérance, R. Graber
2400 Le Locle

(02029154)